

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DE LA JEUNESSE DE L'EMPLOI ET DE LA PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES  
PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES (PAPEJF)

*Financement* : Banque Africaine de Développement (BAD)



GRUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT

## TERMES DE REFERENCE

# ATELIER TECHNIQUE DE DEMARRAGE DU PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES (PAPEJF)

JUIN 2014

## I. PRESENTATION DU PAPEJF

L'objectif du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF) est de contribuer au développement économique du pays en favorisant l'émergence de Micros Petites Moyennes Entreprises (MPME) de jeunes et de femmes principalement dans les chaînes de valeur agricoles et de services. Son objectif spécifique est l'amélioration des opportunités de création d'emplois et de revenus durables au profit des jeunes et des femmes.

Le PAPEJF est prévu sur cinq (5) ans et vise à générer au moins 15 000 emplois durables et décents en milieu rural et périurbain dont 60% de jeunes garçons et filles et 40% de femmes et de renforcer les capacités techniques et managériales de 17 000 promoteurs. Il intervient dans 07 régions : Kaolack, Fatick, Thiès, Ziguinchor, Kolda, Sédhiou et la banlieue de Dakar.

D'un coût total de 23,54 millions d'UC (Unité de Compte) soit près de 18 milliards de FCFA, le projet est financé par un prêt FAD (21,19 millions d'UC soit 90 % du coût total) et le Gouvernement du Sénégal (2,35 millions d'UC soit 10% du coût total).

Les principales composantes du projet sont : i) Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain ; ii) Infrastructures technologiques de soutien aux MPME ; iii) Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes, et ; iv) Coordination et gestion du projet.

Le PAPEJF est sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques (MJEPVC). Il est composé d'une unité de coordination et de gestion basée à Dakar, dotée d'une autonomie administrative et financière et cinq (05) points focaux régionaux sous la direction d'un Coordonnateur.

Compte tenu du caractère multisectoriel du projet, il est prévu un Comité de pilotage présidé par la Primature et incluant les ministères concernés, le secteur privé, la société civile. Ce comité est chargé de l'orientation générale du projet et a pour rôle de faciliter les concertations, de valider les plans de travail et de budget annuels et d'approuver les rapports d'exécution technique et financière annuels.

Le projet s'appuie sur un dispositif national comportant des agences et institutions spécialisées dans les chaînes de valeur et se fondera sur une double approche, « par l'offre » et « par la demande ». L'approche par l'offre fait appel aux services-conseils et de supervision de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA), de l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) et de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ). Elle consistera à mettre en place et vulgariser les infrastructures technologiques (fermes agricoles, fermes aquacoles et centres d'incubation) de ces agences en vue de relever le rendement agricole et de développer l'artisanat. L'approche par la demande est axée sur la réception et la sélection, pour financement et accompagnement, des projets émanant des promoteurs (jeunes et femmes).

Le PAPEJF va mettre en place un mécanisme financier favorisant la création des MPME par les cibles et leur accompagnement financier afin de limiter les obstacles. Ce mécanisme, visera essentiellement à couvrir 40% du coût du projet. Les 40% seront alloués sous forme de prêt à un taux assez concessionnel (de l'ordre de 3%). Ainsi, le projet s'attaquera aux principaux obstacles à l'accès au financement par les cibles, à savoir : (i) le caractère excessif des taux d'intérêt, (ii) la difficulté

d'assurer les apports personnels exigés par les Institutions Financières (IF) et (iii) l'indisponibilité, à leur niveau, des garanties exigées. Le mécanisme fera intervenir une Institution Financière Centrale (IFC) et d'autres Institutions de Micro Finance (IMF).

Dans le cadre du démarrage des activités du projet, il est prévu la tenue d'un atelier technique de mise à niveau des différents acteurs.

## **II. OBJECTIFS DE L'ATELIER**

Les objectifs principaux de l'atelier sont de renforcer les capacités du personnel du PAPEJF et des partenaires clés du projet sur les procédures de la BAD et de partager sur les documents de base du projet. De manière spécifique et de façon non exhaustive, les aspects suivants seront abordés :

### **Exécution, Suivi et rapportage du projet**

- Revue détaillée des composantes et activités prévues dans le cadre du projet et examen des conventions de partenariat ANIDA, ANA et ANPEJ ;
- Revue du mécanisme de financement des projets (composante 3 du PAPEJF) et Présentation et validation des fiches F1 et F2)
- Examen du programme d'activités et du budget prévus pour l'année 2014 et soumis au comité de pilotage du projet ;
- Sensibilisation aux aspects transversaux du projet (environnement et PGES, changement climatique, approche genre, communication) ;
- Discussion sur le système de suivi-évaluation à mettre en place et les dispositions particulières à prendre pour l'établissement de la situation de référence, le manuel de suivi-évaluation, le suivi des indicateurs du cadre logique, du PAPEJF et des indicateurs sectoriels clés de la Banque ;
- Examen du format des rapports de supervision de la Banque et des indicateurs à intégrer au niveau du dispositif de suivi-évaluation du projet ;
- Revue des dispositions spécifiques au niveau institutionnel en termes de pilotage, de gestion du projet et de maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- Sensibilisation à la gestion axée sur les résultats, aux contrats de performance, à l'approche décentralisée et participative du projet, et aux aspects communication.

### **Acquisitions**

- Rappels et formation sur les règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition, ainsi que sur les dossiers types à utiliser ;
- Examen des modes d'acquisition et de revue des dossiers d'acquisition prévus dans le rapport d'évaluation, tenant compte des dispositions particulières en matière d'appels d'offres nationaux relatifs aux biens et travaux (revue à posteriori) ;
- Revue du plan de passation des marchés (PPM) du projet et dispositions à prendre pour le respect du calendrier ;
- Examen des dossiers d'acquisition et des conventions en cours de préparation.

### **Gestion financière**

- Sensibilisation aux risques fiduciaires et à leur impact sur le projet ;

- Examen du cadre d'exécution financière du projet tel qu'il ressort des documents du projet (accords de financement et rapport d'évaluation) ;
- Rappel des exigences de la Banque sur chacun des six composantes de la gestion financière (planification et budget, contrôle interne, comptabilité, décaissements et flux de trésorerie, reporting financier et audit) ;
- Point sur l'élaboration du manuel de procédures administratives, comptables et financières, ainsi que sur la mise en place du système comptable ;
- Examen des dispositions rapides pour le recrutement de l'auditeur ;

### **Décaissements**

- Rappels des règles et procédures de la Banque en matière de décaissement et revue des méthodes prévues dans le cadre du PAPEJF (méthodes du compte spécial, des paiements directs et du remboursement)
- Organisation du circuit de traitement des demandes de paiement tant au niveau national qu'en liaison avec SNFO, et conseils pour une fluidité dans les décaissements et les erreurs à éviter.

### **III. RESULTATS ATTENDUS**

L'atelier vise à atteindre les principaux résultats ci-après :

- Le personnel opérationnel et les partenaires techniques clés ont une meilleure connaissance des objectifs, stratégies et modalités d'intervention du projet ;
- Le mécanisme de financement est partagé et compris
- Les mécanismes de suivi-évaluation de la BAD sont partagés et compris
- Les conventions de partenariat avec ANA, ANIDA et ANPEJ sont partagées
- Les procédures de gestion administrative et financière du projet sont partagées et bien comprises.

### **IV. LIEU ET PERIODE DE L'ATELIER**

L'atelier se tiendra du mercredi 25 au vendredi 27 juin 2014 à Dakar, dans les locaux de la BAD. Il sera animé par les experts de la BAD.

## V. LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Structures	Nb de participants
1	Banque Africaine de Développement	05
2	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des valeurs Civiques (UCSP, CAPE, Direction Emploi)	03
3	Ministère de l'Economie et des Finances (DI et DCEF)	02
4	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'apprentissage et de l'Artisanat (Direction de la Formation Professionnelle)	01
5	Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfance (Direction des Organisations féminines et de l'Entreprenariat féminin et Direction Micro-finance)	02
6	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (Direction de l'Agriculture)	01
7	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (Centre de Suivi-Ecologique)	01
7	Ministère du Commerce, de l'Entreprenariat et du Secteur informel (Direction des PME)	01
8	PAPEJF	10
9	ANIDA	01
10	ANA	01
11	ANPEJ	01
12	DEEC	01
13	Direction élevage	01
<b>TOTAL</b>		<b>31</b>

## VI. AGENDA

Date et horaire	Activités	INTERVENANTS
<b>Mercredi 25 Juin 2014</b>		
08H30 – 09 H00	Arrivée et installation des invités	
09H00 – 09H10	Discours du REPRESENTANT RESIDENT / BAD	
09H10- 09H20	Discours du Directeur de CABINET /MJEPVC	
09h 20- 90H40	Présentation Power point du projet et de son cycle d'évolution de l'identification à l'achèvement (BAD)	Task Manager BAD/PAPEJF
9H 40- 10H00 –	Séance de questions /réponses	
10H00- 10H15	Pause Café	
10h 15- 10H 45	Présentation du PAPEJF	Coord/PAPEJF
10h 45- 12H 15	Présentation et échanges sur convention ANA	Coord/PAPEJF et Points focaux
12h 15- 13H 45	Présentation et échanges sur convention ANIDA	Agences, participants
13h 45- 15H 00	Pause Déjeuner	
15h00- 16H 30	Présentation et échanges sur convention ANPEJ	
16h30- 17H 30	Présentation et échanges sur conventions DEEC, DRDR	
<b>Jeudi 26 Juin 2014</b>		
9h00 – 10h30	Présentation/échange sur le Dispositif de Suivi-Evaluation	RSE/PAPEJF
10h30 – 10h45	Pause Café	
10h45 - 12H15	Présentation et échanges sur le mécanisme de financement des projets (composante 3 du PAPEJF)	Expert BAD/PAPEJF
12h15 - 13H45	Examen des orientations et axes d'activités du programme d'activités et du budget prévus pour l'année 2014	RSE/PAPEJF
13h45 – 15H00	Pause Déjeuner	
15h30 – 18H00	<b>Atelier 1</b> sur les règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition en fonction des grandes catégories d'acquisition des projets	Des spécialistes acquisition, PAPEJF/Partenaires
<b>Vendredi 27 juin 2014</b>		
9h00 – 13h00	<b>Atelier 2</b> sur les règles et procédures en matière de gestion financière (risques fiduciaires, cadre d'exécution financière, planification et budget, contrôle interne, comptabilité, décaissements et flux de trésorerie, reporting financier et audit) ..;	Spécialistes fiduciaire, PAPEJF/Partenaires
13h 00- 15H 00	Pause Déjeuner	
15h00 - 17H45	<b>Atelier 3</b> sur les règles et procédures en matière de décaissements (méthodes du compte spécial, des paiements directs et du remboursement, circuit de traitement des demandes de paiement tant au niveau national qu'en liaison avec SNFO...	
17H45-18H00	Synthèse et clôture des travaux	MJEPVC/BAD